

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DECISION MODIFICATIVE N° 2

#### Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	9
VOTES : Contre	0
Pour	9
Date de convocation :	07/12/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 décembre 2024, le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de , Maire, Stéphanie SAVILL.

Objet : Décision modificative n°2

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2088 : Autres immobilisations incorporelles	2 000.00 €	
<b>TOTAL D 040 : Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>2 000.00 €</b>	
D 10226 : Taxe d'aménagement		3 000.00 €
<b>TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>		<b>3 000.00 €</b>
D 2088 : Autres immobilisations incorporelles		2 000.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>		<b>2 000.00 €</b>
D 2184 : Matériel de bureau et mobilier	3 000.00 €	
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>3 000.00 €</b>	

Signataires :

Certifié exécutoire par , Maire, Stéphanie SAVILL, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/12/2024 et de la publication le .

A Boiesmont, le 13/12/2024.

Secrétaire de séance  
Alain KUTOS



ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire, Stéphanie SAVILL

